

Tests de rendement
provinciaux
de l'Alberta

Points saillants
sur l'évaluation
2013-2014

9^e
année

Études sociales

Alberta  Government

Ce document présente les points saillants du test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2014.

Le document *Points saillants sur l'évaluation* fournit de l'information au sujet du test dans son ensemble, le plan du test ainsi que le rendement des élèves au test de rendement 2014 d'Études sociales de 9^e année. On y trouve également, à partir de certaines questions figurant dans le test de 2014, des observations sur les points forts et les points à améliorer en ce qui a trait au rendement des élèves par rapport à la norme acceptable et à la norme d'excellence. Afin de faire la meilleure utilisation des renseignements donnés dans ce document destiné au personnel enseignant, on doit les jumeler aux rapports pluriannuels et détaillés qui sont mis à la disposition des écoles sur le site extranet. Les rapports *Points saillants sur l'évaluation* pour tous les tests de rendement des matières évaluées sont **affichés sur le site Web du ministère chaque année** à l'automne.

Chaque automne, de 2004 à 2006, les questions rendues publiques, qui comprennent environ 25 % de toutes les questions utilisées antérieurement dans des tests de rendement sécurisés, ont été distribuées aux administrateurs scolaires. Les enseignants n'ont pu avoir accès qu'à une version imprimée de ces questions du fait des exigences de droit d'auteur. **Tous les deux ans**, depuis l'automne 2007, **un test complet** pour toutes les matières et tous les niveaux faisant l'objet d'un test de rendement (à l'exception de Français/French Language Arts 3^e, 6^e et 9^e année, et des cours de Connaissances et employabilité 9^e année) est affiché sur le site Web de Alberta Education. Il comprend le plan du test et la clé de correction ainsi que le degré de difficulté, les catégories de notation, la section du test et la description de chaque question. Ce matériel ainsi que le *Programme d'études* et le bulletin d'information servent à orienter les pratiques pédagogiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Harvey Stables, Grade 9 Humanities Assessment Standards Team Leader, à Harvey.Stables@gov.ab.ca;
Amy Villneff, Grade 9 Humanities Assessment Standards Examiner, à Amy.Villneff@gov.ab.ca; ou avec
Sean Wells, Director, Achievement Testing Branch, à Sean.Wells@gov.ab.ca, ou l'Assessment Sector, en composant le 780-427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.

Vous pouvez consulter le site Web d'Alberta Education, à education.alberta.ca.

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓ Études sociales 9 ^e année
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© 2014, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur **des droits d'auteur** autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Le test de rendement 2014 d'Études sociales de 9 ^e année	1
Le plan d'ensemble du test et le rendement des élèves en 2014	1
Observations sur le rendement des élèves en 2014	3
Documents d'appui – Programme des tests de rendement.....	8

Le test de rendement 2014 d'Études sociales de 9^e année

Ce rapport fournit aux enseignants, aux administrateurs et au grand public une vue d'ensemble du rendement des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2014. Il complète les rapports détaillés communiqués aux écoles et aux autorités scolaires.

Combien d'élèves ont passé le test?

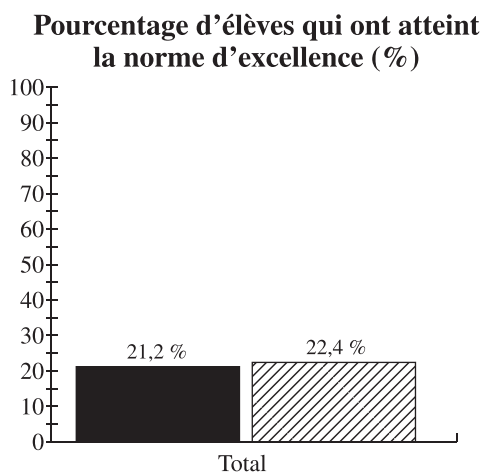
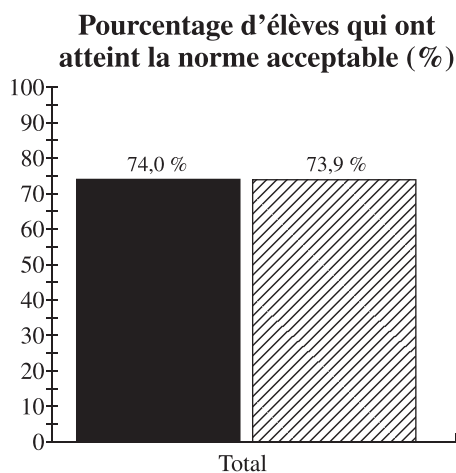
Un total de 38 902 élèves ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2014.

Que comprenait ce test?

Le test de rendement 2014 d'Études sociales de 9^e année comprenait 50 questions à choix multiple qui portaient sur des résultats d'apprentissage spécifiques tirés des deux résultats d'apprentissage généraux du *Programme d'Études sociales de 9^e année (2007)* : RAG 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance et RAG 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis.

Quel a été le rendement des élèves?

Les tableaux ci-dessous présentent les pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence en 2014. Sur une note possible de 50, la moyenne provinciale au test a été de 32,1 (64,2 %). Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur les notes obtenues par tous les élèves qui ont passé ce test, qu'ils l'aient passé en français ou en anglais. Pour obtenir des statistiques relatives aux élèves de votre école qui ont passé le test en français, veuillez consulter, sur extranet, les rapports préparés à l'intention des écoles et des autorités scolaires et qui contiennent des résultats plus détaillés.



■ 2013 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2013 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test).

▨ 2014 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2014 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test).

Le plan d'ensemble du test et le rendement des élèves en 2014

En 2014, 73,9 % des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année ont atteint la norme acceptable et 22,4 % ont atteint la norme d'excellence. La moyenne obtenue par les élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année a été de 32,1 sur une note totale de 50 (soit 64,2 %).

Le plan d'ensemble du test présente les catégories et les sections du test (les contenus) selon lesquelles les données sommaires de 2014 sont communiquées aux écoles et aux autorités scolaires. On y trouve également la moyenne du rendement selon la note brute et le pourcentage.

Sections du test selon les RAS du programme	Catégories		Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Le système politique et juridique (9.1.4, 9.1.5)³ Les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> comment les lois sont adoptées dans le système fédéral les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement fédéral le choix des députés et des sénateurs l'obligation de rendre compte chez les députés et les sénateurs le rôle des partis politiques fédéraux le rôle des médias à l'égard des questions politiques les groupes de pression et la prise de décisions gouvernementales la mesure dans laquelle les processus politique et législatif répondent aux besoins de tous les Canadiens la participation au système juridique canadien les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> 			7,3/11 (66,4 %)
<p>Droits individuels et collectifs (9.1.6, 9.1.7)³ Les élèves explorent d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur le processus législatif au Canada et comment la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs a eu des répercussions sur le processus législatif au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> la reconnaissance des droits individuels l'exercice des droits individuels les conditions de travail dans les milieux de travail les droits et les responsabilités des citoyens la reconnaissance des droits collectifs les besoins des minorités francophones au Canada les besoins des Francophones au Québec les droits des minorités de langue officielle la <i>Loi sur les Indiens</i> les Traités 6, 7 et 8 la législation et les droits et la culture des Métis 			6,8/11 (61,8 %)
<p>Immigration (9.1.8)³ Les élèves explorent d'un œil critique comment le processus législatif traite des questions relatives à l'immigration en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les facteurs qui influent sur les politiques en matière d'immigration les changements apportés aux politiques sur l'immigration et les réfugiés l'immigration et les peuples autochtones les politiques provinciales en matière d'immigration les politiques du Québec en matière d'immigration les politiques en matière d'immigration et la Charte les avantages que le Canada retire de l'immigration 			5,2/8 (65,0 %)
<p>Prise de décisions économiques (9.2.4)³ Les élèves explorent d'un œil critique les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les principes d'une économie de marché l'intervention du gouvernement l'économie mixte du Canada le rôle du consommateur dans des économies mixtes et de marché l'identité individuelle et collective du consommateur l'impact économique des syndicats l'intervention du gouvernement dans l'économie mixte la question économique de la rareté des ressources 			5,3/8 (66,3 %)
<p>Le consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques (9.2.5, 9.2.6)³ Les élèves explorent d'un œil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les indicateurs de la qualité de vie le comportement du consommateur comment le marketing influence le consumérisme le consumérisme et la qualité de vie l'utilisation du consumérisme comme geste de masse le consumérisme et la croissance économique les valeurs sous-jacentes aux programmes sociaux les programmes économiques des partis politiques les philosophies et les programmes des partis politiques l'économie clandestine la question en matière d'environnement et la qualité de vie 			7,4/12 (61,7 %)
<p>Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage)</p>	13,3/19 (70,0 %)	18,8/31 (60,6 %)	Note brute totale du test = 50

¹**Savoirs** — inclut l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'études sociales 9^e année (2007)*.

²**Compétences et processus** — inclut le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'études sociales 9^e année de 2007*.

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques dans le *Programme d'études sociales 9^e année de 2007*.

Observations sur le rendement des élèves en 2014

Cette section présente des observations sur le rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année de 2014. Des questions types tirées de ce test servent à illustrer le rendement des élèves qui ont atteint la norme acceptable ou la norme d'excellence ainsi que le rendement des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable. Pour chaque question, un astérisque indique la bonne réponse.

Ensemble, les trois premières catégories du plan d'ensemble englobent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance. Dans le cadre de ce résultat, on s'attend à ce que les élèves analysent la relation entre les processus politique et législatif du Canada et leurs répercussions sur des questions portant sur la gouvernance, les droits, la citoyenneté et l'identité. Dans la catégorie **Système politique et juridique** du plan d'ensemble (11 questions), on s'attendait à ce que les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4) et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les groupes de pression influencent-ils la prise de décisions gouvernementales? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Comment les lois sont-elles adoptées dans le système politique fédéral? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Comment les citoyens et des organismes participent-ils au système juridique canadien (c.-à-d. les jurys, une connaissance des lois, la défense de causes, la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5)
- Quels sont les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable étaient en mesure de démontrer qu'ils ont une connaissance de base du rôle que jouent les groupes de pression dans le système politique fédéral canadien; du processus d'élaboration des lois au Canada, et de la fonction des groupes de défense des droits dans le système judiciaire canadien. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont de plus démontré leur habileté à reconnaître à quel point les lobbyistes peuvent influencer les processus démocratiques au Canada; à évaluer les arguments sous-jacents à différents points de vue sur l'efficacité des processus législatifs au Canada, et à évaluer le bienfondé des lois sur les pardons accordés à la suite de condamnations criminelles. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont pu généralement reconnaître le rôle des institutions clés dans le système politique canadien. Néanmoins, plusieurs d'entre eux ont souvent éprouvé des difficultés à répondre aux questions relatives à des défis inhérents à l'adoption d'une loi au Parlement du Canada et ont démontré une connaissance limitée des préoccupations de la société quant à la mise sous scellés du casier judiciaire.

Certaines de ces différences quant au rendement des élèves sont évidentes dans l'analyse suivante des questions tirées du test de rendement 2014 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 7 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient déterminer la conclusion qu'un critique d'un point de vue pouvait tirer à partir d'une caricature sur le rôle des sénateurs dans le régime politique canadien (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.1).

7. Un critique du système parlementaire décrit à la Source II pourrait inférer, à partir de la caricature à la Source III, que les sénateurs peuvent
- A. empêcher que des projets de loi reçoivent la sanction royale
 - B. créer des projets de loi qui seront approuvés par les membres du Parlement
 - C. rejeter des projets de loi sans le consentement du parti au pouvoir
 - *D. appuyer des projets de loi sans connaître leur contenu

La bonne réponse (**D**) a été choisie par 49,7 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été en mesure de déterminer — à partir des commentaires d'un interlocuteur dans une source qui présente des aspects positifs des processus législatifs canadiens — comment un critique du point de vue de l'interlocuteur pourrait conclure, à partir d'une caricature présentée dans une autre source, et dans laquelle un sénateur dit à un autre sénateur « Non M. le Sénateur, on ne vote pas sur les lois avant que les projets de loi soient rédigés » — que les sénateurs ne sont pas d'accord avec l'interlocuteur en ce qui concerne « la responsabilité d'étudier les lois en profondeur avant de les approuver. » L'option **A** (choisie par 24,4 % des élèves) fait référence au fait qu'une loi qui est rejetée par le Sénat ne peut pas recevoir la sanction royale, un fait qui appuie la position d'un critique du point de vue de l'interlocuteur. Toutefois, cette réponse est basée sur la conclusion erronée que le sénateur représenté dans la caricature a décidé de voter contre un projet de loi avant qu'il ait été rédigé. L'option **B** (choisie par 13,3 % des élèves) fait référence

au fait que les sénateurs peuvent présenter des projets de loi et voter sur les projets de loi qui sont acheminés à la Chambre des communes; mais cette observation va à l'encontre de ce qu'un critique du point de vue de l'interlocuteur penserait, et est reliée tangentiellement aux détails de la caricature. L'option C (choisie par 12,5 % des élèves) émet le postulat plausible que les sénateurs peuvent voter contre un projet de loi qui est appuyé par le parti au pouvoir à la Chambre de communes. Bien que cette possibilité est conforme à ce qu'un critique du point de vue de l'interlocuteur penserait, cette réponse est basée sur la conception erronée que le sénateur représenté dans la caricature s'oppose au contenu d'un projet de loi qui n'est pas encore rédigé. Globalement, la bonne réponse a été choisie par 48,5 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 78,4 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 27,4 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test de 2014 qui portait sur les **Droits individuels et collectifs** (11 questions), les élèves devaient explorer d'un œil critique les répercussions de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6) et explorer aussi d'un œil critique les répercussions qu'a la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits individuels au Canada? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* permet-elle aux individus d'exercer leurs droits? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits collectifs au Canada? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7)
- Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils soutenir et encourager les minorités de langues officielles au Canada? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7)
- Comment la *Loi sur les Indiens* reconnaît-elle le statut et l'identité des peuples autochtones? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont pu reconnaître comment la *Charte canadienne des droits et libertés* protège les droits des individus, comment les lois provinciales au Québec garantissent l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité, et comment la *Loi sur les Indiens* reconnaît les droits collectifs des peuples autochtones. De plus, les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont pu se rendre compte de la responsabilité qu'a le gouvernement de promouvoir les droits individuels; ils ont pu aussi évaluer les conditions selon lesquelles les droits à l'instruction dans la langue de la minorité sont garantis aux collectivités de langue officielle au Québec et reconnaître la complexité inhérente à la reconnaissance des revendications territoriales des peuples autochtones. Quant aux élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable, les questions qui leur ont présenté le plus de défis étaient celles qui exigeaient d'eux qu'ils formulent des généralisations concernant les droits et les responsabilités des Canadiens, qu'ils établissent des liens entre les événements historiques relatifs aux droits en matière de langues officielles au Canada, ou qu'ils fassent la synthèse d'informations relatives aux droits inhérents des peuples autochtones.

À la question 18 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient faire une généralisation sur la question de la reconnaissance des droits sur les langues officielles au Québec qui est soulevée dans deux sources (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.4).

- 18.** Les deux sources examinent **le plus directement** à quel point le gouvernement du Québec
- ***A.** protège les droits des membres des communautés de langue officielle du Canada
 - B.** reconnaît la diversité culturelle des immigrants qui s'installent au Canada
 - C.** encourage les élèves à apprendre plus d'une langue
 - D.** favorise les inscriptions dans les écoles privées

De tous les élèves qui ont passé le test, 67,1 % ont choisi la bonne réponse (A). Ces élèves ont conclu correctement (à partir de l'information présentée dans une source qui décrivait trois lois qui ont règlementé l'accès aux écoles anglaises au Québec, et de quatre points de vue présentés dans une autre source sur l'accès à l'instruction en anglais au Québec) que la question examinée le plus directement est à quel point les droits des communautés de langues officielles sont protégés par le gouvernement du Québec, et ce, en vertu des exigences de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'option B (choisie par 11,7 % des élèves) suggère incorrectement que la question à l'étude porte sur le fait que le gouvernement du Québec reconnaît la diversité culturelle des immigrants au Canada, une conclusion qui reflète une compréhension erronée des dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui touchent la reconnaissance des droits collectifs. L'option C (choisie par 15,8 % des élèves) suggère incorrectement que la question à l'étude est reliée le plus directement à la mesure dans laquelle le gouvernement du Québec encourage les élèves à apprendre plus d'une langue, une conclusion basée sur une inférence plus ou moins reliée à l'information des deux sources. L'option D (choisie par 5,3 % des élèves) présente l'interprétation erronée que la question de

l'accès des minorités de langues officielles aux écoles financées publiques au Québec porte sur la mesure dans laquelle le gouvernement du Québec encourage l'inscription des élèves aux écoles privées. La bonne réponse a été choisie par 69,1 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 89,1 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 44,4 % de ceux qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test de 2014 qui portait sur l'**Immigration** (8 questions), on s'attendait à ce que les élèves explorent d'un œil critique la façon dont le processus législatif traite des questions d'actualité relatives à l'immigration (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels facteurs influent sur les politiques en matière d'immigration au Canada (c.-à-d., l'économie, la politique, la santé et la sécurité)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Comment les changements apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés sont-ils rattachés à des problématiques mondiales? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Quelle est la relation entre les politiques en matière d'immigration au Canada et les droits garantis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Quelles répercussions la hausse de l'immigration a-t-elle sur les peuples et les communautés autochtones? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Dans quelle mesure le Canada retire-t-il des avantages de l'immigration? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure de reconnaître les facteurs liés à la politique d'immigration du Canada et d'identifier le rôle positif des travailleurs saisonniers et des immigrants dans l'économie du Canada. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont de plus été en mesure d'apprécier le besoin de s'assurer que tous les individus qui font une demande d'immigration sont traités de façon équitable et ont pu apprécier l'importance croissante que représente la contribution des Autochtones et des immigrants pour répondre au manque de main-d'œuvre sur le marché du travail. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont parfois éprouvé de la difficulté à concilier des points de vue contradictoires sur les avantages de l'immigration au Canada et à analyser certains problèmes rencontrés par les immigrants au Canada.

À la question 27 (question de la catégorie **Savoirs** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient reconnaître les catégories d'immigrants auxquelles l'information d'un tableau faisait référence (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8).

27. Le système de points (Source I) s'applique à quelle catégorie d'immigration parmi les suivantes?

- *A. Les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires
- B. Les immigrants acceptés pour des raisons humanitaires ou de compassion
- C. Les immigrants qui ont fui leur pays en raison de la persécution, de la torture ou de traitements cruels ou inhabituels
- D. Les époux, partenaires, enfants, parents et grands-parents d'individus qui vivent au Canada

De tous les élèves qui ont passé le test, 82,6 % d'entre eux se sont rappelé — en retournant à leurs connaissances reliées aux « **Facteurs du système de points utilisé par le gouvernement fédéral pour choisir les individus qui vont immigrer au Canada** », identifiés à la Source I, — que le système de points s'applique seulement aux immigrants de la catégorie « Classe économique », comprend les travailleurs spécialisés et les gens d'affaires et ont choisi la bonne réponse (A). L'option B (choisie par 5,6 % des élèves) identifie les individus qui sont acceptés pour des raisons humanitaires ou de compassion et qui sont classés dans la catégorie « Autres » en vertu des lois canadiennes sur l'immigration, une catégorie à laquelle le système de points ne s'applique pas. L'option C (choisie par 4,5 % des élèves) identifie les individus qui fuient la persécution, la torture ou des représailles cruelles ou inhabituelles et qui sont classés dans la catégorie des « Réfugiés » en vertu des lois canadiennes sur l'immigration, une catégorie à laquelle le système de points ne s'applique pas. L'option D (choisie par 7,2 % des élèves) fait référence aux époux, conjoints, enfants, parents et grands-parents d'individus qui vivent au Canada et qui sont classés dans la catégorie « Regroupement des familles » en vertu des lois canadiennes sur l'immigration, une catégorie à laquelle le système de points ne s'applique pas. La bonne réponse a été choisie par 88,6 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 97,9 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 57,7 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Les deux dernières catégories du plan d'ensemble du test visent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.2 Problématique pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis, qui exigent que les élèves fassent preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont la prise de

décisions économiques au Canada et aux États-Unis a une influence sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité. Quant au contenu du programme dans la catégorie **Prise de décisions économiques** (8 questions), les élèves devaient comparer les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les principes d'une économie de marché? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Pourquoi le Canada est-il perçu comme ayant une économie mixte? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Quel est le rôle du consommateur dans une économie de marché et dans une économie mixte? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Dans quelle mesure le comportement du consommateur reflète-t-il une identité individuelle et collective? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Quelles sont les principales similarités et différences dans la manière dont les gouvernements au Canada et aux États-Unis interviennent dans l'économie de marché? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont pu différencier les éléments caractéristiques d'une économie de marché de ceux d'une économie mixte et reconnaître en général l'incidence de l'intervention du gouvernement sur l'un ou l'autre des systèmes économiques. En plus de ces compétences, les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont pu formuler des généralisations au sujet des conséquences sociales de décisions prises par les entreprises dans les économies mixte et de marché, et examiner les valeurs à la base des divergences en matière de réalisation du bien collectif. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent trouvé difficiles les questions où ils devaient tenir compte des avantages et des désavantages pour les consommateurs et les entreprises de l'intervention du gouvernement dans l'économie de marché et dans l'économie mixte et où ils devaient faire la synthèse d'informations tirées de plusieurs sources afin d'identifier la question économique essentielle.

À la question 37 (question de la catégorie **Compétences et processus** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient déterminer ce qu'on suggère dans un article tiré d'un site Web au sujet de l'intervention du gouvernement dans l'économie (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.1).

37. L'information de la Source III suggère que l'industrie de l'automobile
- A. est en partie responsable de la récession économique au Canada
 - B. doit être règlementée davantage par le gouvernement canadien
 - C. a moins besoin d'aide financière que d'autres industries au Canada
 - *D. apporte des avantages économiques aux Canadiens qui dépassent ce qu'elle coûte au gouvernement

De tous les élèves qui ont passé le test, 48,0 % ont été capables de déterminer — à partir des énoncés du « président du syndicat canadien des travailleurs de l'automobile », présentés à la Source III à l'appui des « prêts annoncés par les gouvernements du Canada et des États-Unis », qui avaient pour but de stimuler la relance de l'industrie de l'automobile — que les frais encourus par le gouvernement en offrant des prêts commerciaux aux fabricants de voitures vont être compensés par « les emplois, les exportations et les taxes qui vont être générés par cette industrie », et ont choisi la bonne réponse (**D**). L'option **A** (choisie par 23,4 % des élèves) indique que l'industrie de l'automobile est en partie responsable du ralentissement de l'économie mondiale qui est à l'origine de la récession économique au Canada et aux États-Unis, une inférence basée sur une hypothèse qui n'est pas appuyée dans les commentaires du président du syndicat cités dans la source. L'option **B** (choisie par 14,9 % des élèves) suggère que les commentaires du président du syndicat indiquent qu'il serait souhaitable que le gouvernement règlemente davantage l'industrie de l'automobile, une conclusion qui pourrait être basée sur l'hypothèse erronée que le président du syndicat dit que les prêts supposent nécessairement que le gouvernement va règlementer plus strictement l'industrie. L'option **C** (choisie par 13,7 % des élèves) suggère que le président du syndicat affirme que l'industrie de l'automobile requiert moins d'aide financière du gouvernement que d'autres industries canadiennes, mais cette affirmation n'est pas reliée aux commentaires qui figurent dans la source. La bonne réponse a été choisie par 44,5 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 82,1 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 25,6 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test qui portait sur la catégorie **Consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques** (12 questions), les élèves devaient évaluer, d'un œil critique, la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5) et évaluer, d'un œil

critique, l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment le marketing influence-t-il le consumérisme? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment le consumérisme a-t-il des conséquences à la fois positives et négatives sur la qualité de vie? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Quelles valeurs de la société sous-tendent des programmes sociaux au Canada et aux États-Unis? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment l'économie clandestine (c.-à-d. évasion fiscale, le marché clandestin) affecte-t-elle l'assiette fiscale et les programmes sociaux des gouvernements fédéral et provinciaux? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure d'appliquer leurs connaissances de l'objectif du Régime canadien d'assurance-emploi, de se rappeler l'influence du marketing sur le comportement des consommateurs et de reconnaître les effets de l'économie clandestine sur les revenus du gouvernement finançant les programmes sociaux. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été en mesure de bien comprendre les difficultés associées au maintien du Régime canadien d'assurance-emploi compte tenu de l'ampleur du soutien économique qu'il procure aux travailleurs canadiens; d'évaluer des problèmes associés aux actions des fabricants qui cherchent à augmenter leurs ventes en persuadant les consommateurs d'acheter leurs produits; et d'évaluer les effets positifs et les effets négatifs de l'économie clandestine sur les consommateurs, les travailleurs ainsi que les employeurs. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent éprouvé de la difficulté à interpréter la signification des détails dans des caricatures ayant trait aux répercussions économiques du Régime canadien d'assurance-emploi et des choix effectués par les consommateurs. Ils ont aussi eu de la difficulté à reconnaître les effets profonds de l'économie clandestine tant sur la vie des travailleurs et des employeurs, que sur les consommateurs et les membres de la société dans son ensemble.

À la question 47 (question de la catégorie **Savoirs** du plan d'ensemble), les élèves devaient connaître les caractéristiques des interactions économiques dans l'économie clandestine (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6).

47. Lequel des choix suivants serait **le plus approprié** pour remplacer le point d'interrogation dans la liste des définitions à la Source I?
- A. Acheter des produits fabriqués avec des ressources non renouvelables ou rares
 - B. Activités économiques qui gaspillent des ressources ou qui nuisent à l'environnement
 - C. Ententes commerciales que les gouvernements étrangers ignorent ou ne respectent pas
 - *D. Acheter des produits qui sont interdits ou vendus dans des réseaux commerciaux illégaux

La bonne réponse (**D**) a été choisie par 80,7 % des élèves qui ont passé le test. Ces élèves se souvenaient de leur étude de l'économie clandestine que le terme « marché noir », mentionné dans la Source I, désigne les interactions économiques dans lesquelles les produits et services sont acquis illégalement. L'option **A** (choisie par 6,1 % des élèves) présente l'interprétation erronée que le marché noir suppose nécessairement la consommation de biens produits à l'aide de ressources non renouvelables ou limitées. L'option **B** (choisie par 4,2 % des élèves) suggère incorrectement que le marché noir est caractérisé par des interactions économiques qui génèrent un gaspillage des ressources ou qui présentent des risques pour l'environnement. L'option **C** (choisie par 8,9 % des élèves) présente la conception erronée que le marché noir implique que le gouvernement de certains pays viole des ententes commerciales internationales. De nombreux élèves qui ont atteint la norme acceptable (88,2 %) ont choisi la bonne réponse. La majorité des élèves qui ont atteint la norme d'excellence (97,6 %) ont choisi la bonne réponse tandis que 51,4 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont répondu correctement à la question.

Dans l'ensemble, le rendement des élèves au test de rendement 2014 d'Études sociales de 9^e année est élevé. La plupart des élèves (73,9 %) ont atteint la norme acceptable et 22,4 % des élèves ont atteint la norme d'excellence. Par contre, 26,1 % de tous les élèves qui ont passé le test n'ont pas atteint la norme acceptable.

Documents d'appui – Programme des tests de rendement

Le site Web d'Alberta Education renferme plusieurs documents qui fournissent de l'information pertinente au sujet de différents aspects du programme des tests de rendement. Pour consulter ces documents, rendez-vous au site Web d'Alberta Education, à education.alberta.ca. Une fois sur la page d'accueil, suivez le chemin d'accès suivant : *Français > Personnel enseignant > (Évaluation provinciale) Tests de rendement*. Ensuite, cliquez sur un des liens donnés afin d'avoir accès à l'un ou l'autre des documents suivants.

Achievement Testing Program General Information Bulletin

Le [*General Information Bulletin*](#) (*en anglais seulement*) rassemble plusieurs documents élaborés par Alberta Education afin de fournir aux directions générales, aux directions d'écoles et au personnel enseignant un accès facile à toute une gamme de renseignements sur le programme des tests de rendement. Les sections du bulletin contiennent de l'information concernant les horaires et les dates importantes; la sécurité et les règlements; les directives et les procédures d'administration des tests; les politiques en matière d'ordinateurs et de calculatrices, les accommodements; la notation des tests et les résultats; la mise à l'essai des tests, les ressources et les documents sur le Web; les formulaires et les lettres; et les personnes-ressources de l'Assessment Sector.

Bulletins d'information par matière

Au début de chaque année scolaire, Alberta Education affiche sur son site Web les bulletins d'information correspondant à toutes les matières de 6^e et de 9^e année faisant l'objet d'un test de rendement. Chaque bulletin présente les descriptions des normes d'évaluation, la conception et le plan d'ensemble du test ainsi que les guides de notation (le cas échéant). On y trouve également des suggestions pour préparer les élèves à passer ces tests et de l'information à l'intention des enseignants qui souhaiteraient participer à des activités d'élaboration de questions de tests.

Exemples de productions écrites des élèves

Des exemples de productions écrites tirées des tests de rendement d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année sont mis à la disposition des enseignants et des élèves en vue d'améliorer les rédactions des élèves et d'évaluer ces rédactions selon les critères de notation indiqués dans les guides de notation des tests de rendement. Ces documents comprennent des exemples de rédactions faites par les élèves et sont accompagnés d'explications justifiant l'utilisation des critères de notation qui relie les travaux des élèves aux catégories et aux critères de notation des travaux écrits.

Tests de rendement antérieurs et clés de correction

Tous les tests de rendement (parties A et B) passés en janvier par les élèves de 9^e année inscrits à un programme semestriel demeurent en sécurité et doivent être rendus à Alberta Education. Tous les tests de rendement administrés en mai/juin demeurent également en sécurité à l'exception de la Partie A des tests d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année. L'école peut garder les copies inutilisées ou supplémentaires de la Partie A de ces tests. Les enseignants peuvent aussi se servir des questions rendues publiques et/ou des tests affichés sur le site Web d'Alberta Education.

Guides des parents

Chaque année scolaire, Alberta Education publie sur son site Web des [*Guides des parents relatifs aux tests de rendement provinciaux*](#) de 6^e et de 9^e année. Chaque guide présente les réponses aux questions le plus souvent posées au sujet du programme des tests de rendement, des descriptions et des questions types pour chaque matière faisant l'objet d'un test de rendement.

Participation des enseignants

Les enseignants de 6^e et de 9^e année sont encouragés à participer à diverses activités ayant trait au programme des tests de rendement. Ces activités comprennent l'élaboration de questions, la validation des tests, la mise à l'essai des tests et la notation. En outre, les consortiums régionaux peuvent organiser des ateliers de perfectionnement professionnel portant sur l'interprétation des résultats aux tests de rendement dans le but d'améliorer l'apprentissage chez les élèves.